

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU xxxxxx MARS 2019

Date de la convocation : 06/03/2019

Affiché du 16/03/2019 AU 16/04/2019

Présents : Patrice VALENTIN, Marie-France GEERAERTS, Jean-Luc BATONNET, Dominique VANDIER, Alain ROYER, Claude BELIN, Daniel BISI, Denis TRIQUENOT, Jammes DOYEN, François PARIS, Patricia ROYER, Alexandra BEDEL, Sandrine ROUSSEAU, Valérie MELO.

Absentes excusées ayant donné procuration : Frédérique BORDES à Sandrine ROUSSEAU, Nathalie FOUQUET à Marie-France GEERAERTS.

Absents excusés : Nicolas PERDREAU, Maud MASCIIO

Secrétaire de séance : Daniel BISI

OUVERTURE DE LA SEANCE à 20h 30 sous la Présidence de M. le Maire, Patrice VALENTIN.

M. le Maire :

Remercie Mme Nicole ROYER pour l'organisation de la Journée de la Femme qui a encore été une belle réussite.

Invite les conseillers municipaux à participer au Vernissage de l'Exposition qui se tiendra à la Gare, salle L. Colette du 23 au 28 mars 2019 – Sylvie LAURENT Sculpteur-Peintre et remercie Mme Colette DAUTRY pour son implication dans cette organisation.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

-👉 **Adopte** le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 10 janvier 2019.

_👉 **Prend acte** de 12 décisions prises dans le cadre de la délégation consentie au Maire.

-👉 **Autorise** le versement d'une participation financière et d'un fonds de concours à la CCSSOM pour la réalisation de travaux de voirie, de trottoirs et d'assainissement eaux pluviales rue Pasteur, rue des Acacias et rue de Genève.

-👉 **Décide** de fixer à 1 an la durée d'amortissement des subventions d'équipement (fonds de concours versés à la CCSSOM)

-👉 **Sollicite** auprès du Département de la Marne une subvention pour l'opération de réhabilitation et d'extension de l'ancienne Halle de la Gare

-👉 **Sollicite** auprès de l'Etat, au titre du Fonds de Soutien à l'investissement public local une subvention pour cette même opération.

-👉 **Sollicite** le concours financier de la Région Grand Est et l'ADEME au titre du dispositif de soutien au diagnostic énergétique à réaliser sur les bâtiments Hôtel de Ville et La Gare.

-👉 **Approuve** la réalisation du projet de renforcement du réseau électrique et d'effacement du réseau de télécommunication rues du Dr Roux et du Château, sous la maîtrise d'ouvrage du SIEM.

-👉 **Autorise** M. le Maire à engager, liquider et mandater une dépense d'investissement nécessaire avant le vote du budget primitif 2019.

-👉 **Valide** le compte de gestion 2018 de dissolution du service public de distribution de l'eau potable établi par le Trésorier de Sézanne.

- ➤ **Vote** une subvention exceptionnelle au Comité de Liaison Franco-Allemand pour l'organisation d'un voyage à Etzenrot-Waldbronn dans le cadre du 50^{ème} anniversaire du jumelage avec la Commune.
- ➤ **Emet un avis favorable** à la vente de l'ensemble de 5 logements situés rue des Ravins et rue de Champagne.
- ➤ **Emet un avis favorable de principe**, sur proposition de M. le Maire, à une démarche de déploiement de la téléconsultation à implanter au pôle Médico-Social place des Droits de l'Homme et le charge d'étudier les conditions de mise en œuvre et déploiement de la téléconsultation. Cette approche n'a pas pour but de remplacer la recherche de professionnels de santé ni pour objectif de remplacer les actes médicaux en présentiel mais elle leur est complémentaire.
- ➤ **Décide** de mettre en place l'offre de paiement PayFIP/TiPi proposée par la DGFIP dans le site Internet de la Commune
- ➤ **Décide** d'engager des travaux de remise en état des terrains de football
- ➤ **Décide** pour compenser le manque à gagner des commerçants participants au marché hebdomadaire de la commune, une exonération exceptionnelle des droits de place pour une période allant du 1^{er} au 30 avril 2019. Cette décision fait suite à la demande faite par le Syndicat des commerçants sur marchés de Champagne-Ardenne sollicitant une mesure d'accompagnement sur la situation préoccupante de leur commerce en regard de la baisse conséquente du pouvoir d'achat des consommateurs et l'opération « gilets jaunes ».

AFFAIRES DIVERSES

_ Les élus s'étonnent de ne pas avoir de réponses aux questions formulées par la Commune auprès de la Communauté de Communes Sézanne Sud-Ouest Marnais et notamment celles concernant la Maison médicale de Santé d'Esternay. Le fonctionnement actuel de cette structure devenant de moins en moins compréhensible.

_ Problème d'entretien rencontré au clocher de l'Eglise et les frais conséquents qui vont maintenant devoir être engagés pour le grattage et l'enlèvement des fientes de pigeons.

_ Autorisation donnée M. le Maire de poursuivre l'étude de faisabilité d'une intervention spécifique en faveur du développement de l'offre commerciale et de service sur la commune et une éventuelle opération « d'acquisition-réhabilitation » de l'ensemble immobilier situé cœur de ville, 4 place du Général de Gaulle avec différents partenaires économiques.

_ Organisation par le Rotary Club de Sézanne et l'association A.S.O.M.P.A.E.I, le 17 mars 2019 au Prétoire de Sézanne, d'un concert de musique celtique interprété par les musiciens de l'ESAT de Troyes. Le bénéfice de cette action sera reversé à l'association des handicapés Sézannais.

_ Remerciements au Rotary Club de Sézanne pour l'aide apportée au CCAS d'Esternay au travers d'une aide financière.

_ Courrier reçu de la Société INTERVENT concernant le projet éolien de Champguyon.

_ M. le Maire :

- S'inquiète des retombées du Salon Destination Marne tenu à Châlons-en-Champagne début mars. Alors que sur les années antérieures, le sud-ouest marnais cherchait à donner une image de complémentarité, la formule développée par l'EPIC Tourisme de la Communauté de Communes visant à s'isoler ne peut qu'être préjudiciable. A contrario, l'Argonne a fait bloc présentant des richesses très diverses de son secteur sous une bannière commune.

_ Informe d'un rendez-vous sur la problématique des loyers de la gendarmerie début avril avec les services financiers de l'Etat (DDFIP).

_ Précise que suite à l'article de Journal L'Union sur la désertification médicale, un contact avec le dirigeant de la Société AXON est engagé, cette dernière ayant travaillé et développé du partenariat en médecine du travail qui peut servir nos démarches locales.

- Porte la réflexion sur l'optimisation des ressources humaines au sein des services municipaux et la gestion de la pyramide des âges. La comparaison entre le remplacement d'un agent et l'intervention d'une d'entreprises extérieures ne peut être exclue. A qualité égale et rendement au minimum équivalent des économies d'échelles sont potentiellement possibles.

_ Une réunion finances portant tout à la fois sur les réalisations 2018, le projet de budget et les investissements qui seront engagés en 2019 a précédé le conseil municipal. Partant de l'hypothèse d'une stabilité des impôts locaux, les élus ont devant eux, un temps d'analyse et de réflexion à mettre à profit ; le budget sera soumis au vote le 11 avril prochain.

_ Courrier reçu de M. le Préfet du Département de la marne informant de l'ouverture de la télé procédure Permettant à chaque électeur d'interroger sa situation électorale. Ce service est accessible Sur le site service-public.fr.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22heures 30
Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Le Maire
Patrice VALENTIN

Vu le secrétaire de séance

le Maire



PATRICE VALENTIN

Ce document a été signé électroniquement..
sous sa forme originale le 15/03/2019 à 16:56:50
Référence : 92d0bb287daf16ea436a1900472fd49fa73f795f